

LES PARKINGS et GARDIENNAGES DU LAVANDOU



PARKINGS VOITURES

- P1 – Parking des Iles d’Or – PAYANT de mai à Octobre – 174 places – Limité à 7 jours
- P2 – Stationnement PAYANT d’avril à septembre, le long de la voirie
- P3 – Parking aérien du Nouveau Port – Réservé aux abonnés payants
- P4 – Parking du Soleil – PAYANT d’avril à septembre – 88 Places
- P5 – Parking du Collège (Croisement Avenue Vincent Auriol et Avenue Jules Ferry) – PAYANT d’avril à septembre – 34 places – (réglementé par le 417-12 du C.R stationnement abusif excédant 7 jours).
- P6 – Parking Frédéric Mistral – Une partie PAYANTE d’avril à septembre- (réglementé par le 417-12 du C.R stationnement abusif excédant 7 jours) et une partie réservée aux abonnés Payante – 200 places
- P7 – Parking du COSEC – PAYANT d’avril à septembre – 100 places
- P8 – Parking du Marché – GRATUIT – 230 places. Attention stationnement INTERDIT le Judi Matin à partir de 4h00 jusqu’à 14h00 (réglementé par un arrêté municipal).

Les parkings ne sont pas gardés mais sous vidéo-surveillance.

Information : <https://www.ot-lelavandou.fr/mon-sejour/sinformer/se-deplacer-au-lavandou/>

GARDIENNAGES VOITURES

Gardiennage Claverie 06 15 89 64 34
 Garage Saint Christophe 04 94 71 14 90

